

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le Samedi 20 Juillet 2013 à 18.00, les membres votants de l'Ecole de Glace des 3 Seine se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à Lavau (10150) , 25 route de Méry , sur convocation du 6 Juillet 2013 de la Présidente , Laurence MOYET; convocation qui leur a été adressée par mail.

L'ordre du jour était : La présentation des statuts modifiés et leur approbation.

Etaient votants : 104 membres inscrits depuis plus de 6 mois et à jour de leurs cotisations.

Etaient présents : Noélie ESCASSUT, Delphine ETIENNE, Sally HARTWIG, Cécile JEANNIN, Michèle JEANNIN, Nathalie LECOURT, Clélia LECOURT, Chloé MAUBREY, Laurence MOYET, Benoît REY, Lauriane REY, Nina SA MACIEL.

Sont représentés selon pouvoirs : Laurence GREGOIRE ,Clémence TOTEL, Elsa HAYET, Hermine PERU, Océane EMILIEN, Alicia ROTA, Emilie CHARLES, Théo BARADEL, Hélène BARADEL, Eva LAMBERT, Lise LAMBERT, Jean-Baptiste LAMBERT, Mathis FRANCOIS, Julie JACQUET,
Soit un total de 26 votants présents ou représentés, représentant les 25 % de votants. Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, la séance est ouverte.

I – PRESENTATION DES STATUTS MODIFIES :

1- La Présidente explique le besoin de modifier les statuts qui est basé sur la demande d'agrément ministériel auprès de la DDCSPP et la mise en conformité obligatoire des statuts pour pouvoir prétendre à l'agrément. Elle présente les anciens statuts et les nouveaux statuts modifiés.
De nombreux articles sont modifiés et complétés.

II – APPROBATION DES MODIFICATIONS DE STATUTS

Aucune question n'est soulevée, il est alors procédé au vote

RESULTAT : 26 VOTES « OUI »

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Les formalités seront réalisées au plus vite afin de mettre l'association en conformité.

Plus aucun point n'est à aborder, la séance est levée à 18.35.

**La Présidente
Laurence MOYET**

**Le Secrétaire
Benoit REY**

des 3 Seine